

SYMBOLE DE CONFIANCE

Le sceau de confiance d'Imagine Canada : Pourquoi donner à un organisme caritatif agréé, c'est donner en toute confiance



Le Programme de normes

Le Programme de normes d'Imagine Canada vise à aider les organismes de bienfaisance et sans but lucratif à renforcer leurs pratiques organisationnelles et à inspirer confiance aux donateurs. Pour obtenir leur agrément et utiliser le sceau de confiance, les organismes se soumettent à un processus d'examen rigoureux par les pairs pour démontrer leur excellence dans cinq domaines fondamentaux : gouvernance du conseil d'administration; responsabilité financière et transparence; collecte de fonds; gestion du personnel et participation des bénévoles. Le sceau – une marque d'excellence recherchée – atteste la conformité à des normes de rendement rigoureuses.

Pourquoi donner à un organisme agréé?

Un solide leadership et une saine gouvernance sont les qualités à rechercher quand on envisage de faire un don à un organisme caritatif. Voici les trois raisons pour lesquelles ceux qui donnent à un organisme agréé le font en toute tranquillité d'esprit.

1. Confiance

Selon un sondage d'opinion publique réalisé par Ignite Lab Public, près de trois Canadiens sur quatre feraient plus confiance à un organ-

isme caritatif agréé par une entité indépendante. Les organismes qui sollicitent l'agrément doivent prouver leur conformité à chacune des normes, réussir un examen par les pairs et présenter périodiquement un rapport de conformité pour démontrer qu'ils continuent de se conformer aux normes. Leurs politiques et leurs pratiques sont donc approuvées par de multiples professionnels indépendants.

2. Transparence

Le sceau de confiance démontre le plus haut niveau d'engagement possible envers la transparence. Le Programme de normes a pour but, entre autres, d'aider les organismes caritatifs dans leur quête de transparence en les encourageant à mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour assurer des communications accessibles et régulières, dont la publication de leurs états financiers et de rapports sur les retombées des dons.

Examen et leadership

Les organismes agréés ont démontré l'engagement de leur conseil d'administration et de leurs dirigeants envers l'excellence. Le sceau de confiance atteste que ces organismes respectent un ensemble de normes rigoureuses à tous

les niveaux de leur organisation et qu'ils investissent dans l'amélioration continue de leurs pratiques opérationnelles.

Choisir un organisme agréé

La pandémie de COVID-19 aura des répercussions sur les organismes caritatifs pendant de nombreuses années. Aujourd'hui plus que jamais, les organismes comptent sur la générosité des donateurs pour poursuivre leur mission. Au moment de choisir un organisme caritatif auquel faire un don, envisagez un organisme qui a investi dans la confiance.

Près de 250 organismes caritatifs canadiens d'un océan à l'autre, grands et petits, dévoués à un éventail de causes louables au sein des collectivités du Canada et du reste du monde, ont investi dans un leadership responsable et mérité leur agrément en apportant la preuve de leur excellence organisationnelle. Consultez la liste des organismes agréés à www.imaginecanada.ca.

Le Programme de normes est reconnaissant des généreuses contributions financières de Canada Vie, son commanditaire fondateur et principal, et du généreux soutien financier de la Lawson Foundation.

Soumis par Imagine Canada